FICHE DE SANTE A EMPORTER SUR SOI

NOM :	PRENOM :
Quels sont les signes qui peuvent survenir ? Ne donnez que les signes essentiels : malaise, perte de connaissance, crise d'étouffement, fatigue soudaine ou inexpliquées...	
Les gestes à pratiquer :	
Les médicaments que j'ai sur moi, ainsi que l'endroit où ils sont conservés :	
Que faut-il me donner? Et combien?	
Coordonnées téléphoniques de la personne à prévenir : Tél. fixe:	Tél. portable:
Coordonnées téléphoniques de mon médecin : Tél. fixe:	Tél. portable:

RANDONNEURS SOUS ORDONNANCE

D'après une étude récente menée par vos médecins de Comités :

— 50% des randonneurs licenciés sont porteurs d'au moins une maladie et

— 57% d'entre eux prennent au moins un médicament de manière habituelle.

Votre maladie, votre traitement peut cependant occasionner des manifestations, des troubles que l'on doit pouvoir soigner simplement, si cela survenait au cours d'une randonnée, L'information d'une personne est donc nécessaire et doit être discrète.

- cette information peut être orale : vous donnez toutes ces informations à une personne de votre choi x, qui peut être une personne de confiance ou tout simplement votre animateur. L'ennui de ce mode d'information est qu'il faudra souvent le répéter à des personnes différentes, peut être à chaque randonnée.
- elle peut aussi être écrite et c'est ce que nous vous proposons : tous les renseignements ci-dessus, sont consignés sur une petite fiche, et il vous suffira simplement d'avertir de la présence de cette fiche ainsi que l'endroit où vous la conservez, et de la possibilité d'incidents.

Dans tous les cas, cette information ne peut être divulguée, toute personne ayant eu connaissance d'informations de ce genre, est tenue au secret médical ; le non-respect de cette règle est répréhensible par la loi et peut entraîner des sanctions pénales